



ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

11 mai 2010

**ASSEMBLÉE ANNUELLE 2010  
CONVOCAATION**

Aux présidentes et présidents des associations membres  
Aux représentantes et représentants

Bonjour à chacune et à chacun,

Vous avez appris il y a déjà plusieurs semaines que l'assemblée annuelle de l'Alliance se tiendra lundi le 31 mai prochain. Voici la convocation officielle:

**ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS  
LUNDI LE 31 MAI 2010 À DRUMMONDVILLE À 10H00  
À L'HÔTEL LE DAUPHIN – 600 BOUL. ST-JOSEPH**

Les membres du conseil d'administration espèrent vous rencontrer toutes et tous pour s'informer mutuellement et échanger sur notre dossier retraite. Depuis l'assemblée de l'année dernière, des événements majeurs se sont produits et se poursuivent encore dont une commission parlementaire et la négociation. Comme nous disons souvent: il y a du pain sur la planche !

Avec cette convocation, vous recevez des informations sur les élections et un bref INFO ALLIANCE. Un autre envoi vous apportera le projet d'ordre du jour de l'assemblée.

André Goulet, présidente  
Case postale 75133  
Québec G1Y 3C6

Téléphone: (418) 658 – 4431  
Courriel: [alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)

## ASSEMBLÉE ANNUELLE – 31 MAI 2010

### PROJET D'ORDRE DU JOUR:

1. Ouverture et bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 26 mai 2009.
4. Suivi au procès-verbal.
5. Rapport du président:
  - 5.1 - Le dossier indexation.
  - 5.2 - Les activités et les démarches.
  - 5.3 - La négociation. Mariette Gélinas, présidente de l'AREQ.
  - 5.4 - Le comité retraite du RREGOP.
6. Rapport du trésorier pour l'année 2009.
  - 6.1– Dépôt du rapport.
  - 6.2- Adoption du rapport.
7. Conseil des aînés:
  - 7.1– Son abolition.
  - 7.2 - Le G-15 (Groupe des associations et organismes nationaux d'aînés et de retraités et de dispensateurs de services).
  - 7.3– Réaction de l'Alliance.
  - 7.4- Réaction des membres votants bénévoles du Conseil des aînés (27 mai 2010).
8. Élections.
9. Autres questions:
  - 9.1 - \_\_\_\_\_
  - 9.2 - \_\_\_\_\_
  - 9.3 - \_\_\_\_\_
  - 9.4 - \_\_\_\_\_
10. Levée de l'assemblée.



ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

Solidaires et actifs

2 juin 2010

## ASSEMBLÉE ANNUELLE – 31 MAI 2010 HOTEL LE DAUPHIN – DRUMMONDVILLE

### Présentation :

Ceci n'est pas, bien sûr, le procès-verbal de la rencontre, mais un bref document d'information qui présente l'ordre du jour, le rapport d'activités du président, le résultat des élections et la liste des associations membres en date de février 2010 (environ 65 000 retraité(e)s des secteurs public et parapublic). Vous trouverez aussi sur le site la lettre de l'AAR aux membres de la commission parlementaire de février dernier, ainsi qu'une lettre de recrutement envoyée à près d'une centaine d'associations, lettre qu'accompagnaient plusieurs documents d'information.

### Rapport et commentaires :

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère de confiance et de collaboration, supportant positivement les travaux de l'Alliance et ceux de la collaboration avec le Groupe de travail des associations de retraités (GTAR). Comme je le soulignais dans le rapport d'activités, tout le monde était d'accord pour déplorer la lenteur et le piétinement du gouvernement dans le dossier, et pour affirmer que ce n'était donc pas le moment de lâcher.

Les associations de l'AAR et les autres associations concernées attendent toujours le rapport de la commission parlementaire des 2 – 3 février dernier où nous avons senti une « certaine unanimité » des trois partis politiques sur notre projet de table de travail et sur le fait que quelque chose de concret devait être fait pour débloquer le dossier de l'indexation. Le président de cette commission, M. le député Alain Paquet, a répondu le 25 mai aux lettres envoyées par l'AAR et le GTAR en suivi à la commission. En voici un extrait:

**« Bien que la commission ait été fortement sollicitée, ce printemps, par les mandats prioritaires qui lui ont été confiés par l'Assemblée nationale...soyez assurés qu'elle poursuit activement sa réflexion et ses travaux en regard du mandat d'initiative sur l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Je profite de l'occasion pour remercier les associations qui ont fait parvenir des informations complémentaires à la Commission dans la foulée des auditions tenues en février dernier. Ces informations enrichissent assurément les travaux de la commission. »**

Les participantes et les participants présents à l'assemblée annuelle ont donné au président le mandat d'écrire au gouvernement du Québec pour lui demander de renoncer à l'abolition du Conseil des aînés et au gouvernement fédéral pour appuyer les démarches visant à rendre automatique pour les ayants droit la réception du supplément de revenu garanti.

Comme vous le voyez dans l'ordre du jour, la présidente de l'AREQ, Mme Mariette Gélinas, a fait le point sur le dossier négociation, nous expliquant que, lorsque les centrales syndicales seront réunies

en Table centrale pour discuter des dossiers salaires et retraite, elles ont accepté de défendre nos attentes concernant l'utilisation des surplus que pourrait engendrer le changement de cotisation qui passera de cotisation à prime nivelée à cotisation à prime unique, ce que nous conseillaient les actuaires depuis plusieurs années. Ce nouveau mode de cotisation permettra en effet d'appeler surplus les argents dépassant les prévisions alors que le mode actuel et l'évaluation actuarielle doivent appeler ces argents excédent ou écart, n'en permettant pas l'utilisation !!! Rappelons-nous la chicane de mots lors la commission parlementaire de septembre 2008 ! Le mode de cotisation prime unique nécessite un coussin de protection qui selon nous ne doit pas dépasser 10 % alors que, selon d'autres, il devrait être de 20 %. C'est à la table centrale que la décision se prendra. Nous ne serons pas là, mais nos demandes y seront, et les syndicats doivent les défendre.

### **Les élections :**

Selon les statuts et règlements de l'Alliance concernant les élections, 4 membres du conseil d'administration étaient en élection cette année: Mireille Beaulac, André Gagnon, André Goulet et Julien Pellerin. N'ayant reçu que 4 candidatures, celles de Mireille Beaulac, d'André Gagnon, d'André Goulet et de Jeannine Goulet, le président d'élection, Jean des Trois Maisons, déclara élues ces 4 personnes.

Toujours selon les statuts, les membres du CA doivent se réunir après l'assemblée annuelle pour élire entre eux qui occupera la présidence, la vice-présidence, la trésorerie et le secrétariat. Voici donc la composition du conseil d'administration pour l'année 2010:

André Goulet (AREQ), président,	Jean des Trois Maisons (AER) président sortant,
Henri-Jules Sauvé(ACREQ),vice-président,	André Gagnon (AREF-FNEQ)trésorier,
Mireille Beaulac (APRQ), secrétaire,	Mariette Gélinas (AREQ), administratrice,
Jeannine Goulet, (R.I.I.R.S.), administratrice,	Monique Larouche (ADERM), administratrice,
Ghislain Gauthier,(AREF-FNEQ),administrateur.	

Voilà les principaux sujets abordés lors de cette assemblée annuelle 2010. C'est avec plaisir que je vous apporte ces informations, mais je suis bien conscient que ce bref rapport ne peut pas vous informer autant que si vous aviez pu être présents. Vous pouvez cependant me rejoindre par téléphone, par télécopieur , par la poste ou par courriel.

Au plaisir.

André Goulet, président  
Case postale 75133  
Québec G1Y 3C6

Téléphone: (418) 658-4431  
Télécopieur: (418) 658-3984  
Courriel: [alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)

